# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2013

### COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS DE L'ANNEE 2012

Les résultats de l'année 2012 s' établissent comme suit :

#### -Immeuble commercial:

-Fonctionnement : +72 931,44 € -Investissement : -56 565,64 €

#### -Assainissement:

-Fonctionnement : +33 811,28 € -Investissement : -67 261,48 €

#### -Commune:

-Fonctionnement : +443 378,08 € -Investissement : +363 791,34 €

#### **TAUX D'IMPOSITION 2013**

Il est décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2013. Ainsi les taux sont de 15,46% pour la taxe d'habitation, 17,56% pour le foncier bâti et 49,56% pour le foncier non bâti.

## SOLLICITATION DE L'AGENCE FONCIERE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Lors du transfert de l'entreprise KUHN vers la zone du Chemin Saulnier, les terrains portant le site actuel seront vendus. L'agence foncière, initiée par le Conseil Général, pourrait intervenir dans les négociations et réaliser un programme que notre commune seule ne peut porter.

### **EPANDAGE DES BOUES**

Le conseil municipal prend connaissance du rapport de Nantes Métropole concernant les boues de station épandues sur des terres agricoles de la commune. En 2012, 23,9 tonnes ont été apportées sur une surface de 2,8 hectares.

# **CREATION DE POSTE**

Un agent administratif a demandé sa réintégration au sein des services de la mairie après une période de disponibilité. Quelques aménagements des services seront utiles lors de sa reprise d' activité.

# INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE L'EGLISE:

Elle est fixée à 342,83€ pour l'année 2013.



# SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2013

AEP La Saint Jean	64 018,97 €
Fournitures scolaires école publique	9 969,75 €
Manuels ou jeux pédagogiques	4 135,32 €
Coop scolaire sorties scolaires	3 177,00 €
Coop scolaire école publique	1 449,00 €
Ecole Armelle CHEVALIER (mobilier pour élève handicapé)	460,46 €
APE (Parents d'élèves école publique)	1 160,00 €
ADMR	1 000,00 €
ACC - Au plaisir de lire -section bibliothèque	300,00 €
Budget Bibliothèque municipale - ouvrages et DVD	5 100,00 €
ACC - section Fête du Parc de loisirs	5 800,00 €
ACC - Compagnons de la Blanche - section théâtre	2 590,50 €



AFR - Cantine	34 523,50 €
Triolet de Retz	5 371,00 €
Arche Football Club	3 638.00€
USC	1 300,00 €
Amicale des donneurs de sang	173,00 €
DOMUS	209,60 €
DOMUS (reliquat 2012 non versé)	40,60 €
Société de chasse	300,00 €
ESAC	840,00 €
FOOT PLUS	303,90 €
MCP LES JOE BAR	250.00 €
CCAS	2 300,00 €
ADICLA	332,25 €
ADAPEI	650,00 €
Association pour le développement du Bassin Versant	
de la Baie de Bourgneuf	195,05 €
Association Fédérative Départementale des Maires de L.A.	529,25 €
Association Maires du Pays de Retz et Institut Culturel	435,10 €
Collectif Spectacles en Retz	1 036,50 €
Subvention séjours linguistiques (ligne de séjours)	1 500,00 €
Fondation du Patrimoine	100,00 €